



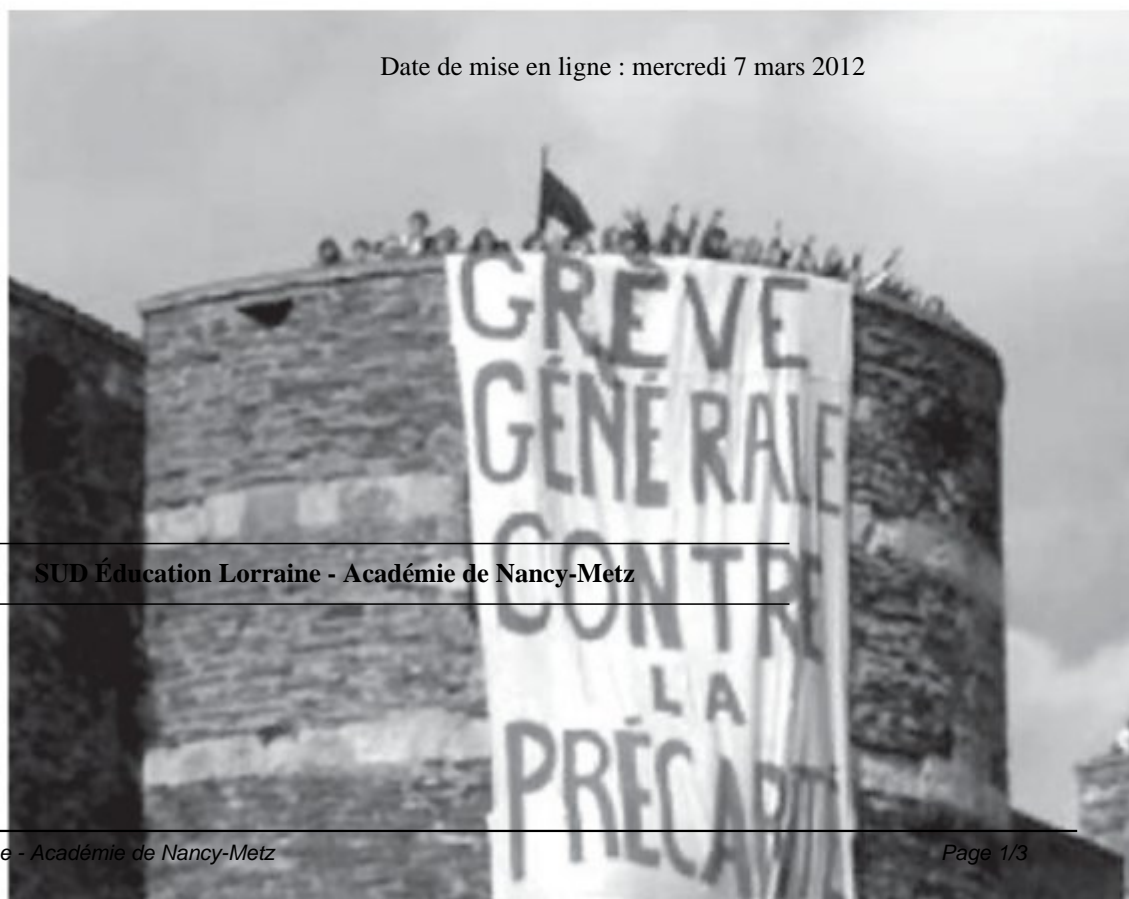
Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article753>

Éducation à la misère

- Précarité (AED, AESH, EVS, CUI, Contractuels, Etc...) -

Date de mise en ligne : mercredi 7 mars 2012



SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz



SUD Éducation a appris de source sûre que le ministère de l'Éducation Nationale avait demandé aux académies (rectorat et IA) de donner ordre aux chefs d'établissements des collèges et lycées de procéder dès le mois de janvier au recrutement (2 contrats pour un établissement de taille moyenne) 'd'emplois aidés' (contrat précaire CUI) pour une durée maximale de **six mois**.

Cette injonction arrivée en ce début d'année dans tous les établissements de France permettrait de recruter 10 000 chômeurs (310 dans notre académie) et faire baisser d'autant les chiffres du chômage avant les élections... En Lorraine, dans le courrier envoyé aux chefs d'établissements par le recteur, il est spécifié de tenir compte de la position des conseils d'administration de chaque établissement avant de procéder au recrutement.

SUD Education Lorraine dénonce d'une part l'utilisation de la fonction publique et de ses agents à des fins purement électoralistes et réaffirme son appel envers les membres élus des conseils d'administration à voter contre ces recrutements.



aux manipulations électoralistes pour camoufler les réalités du chômage !

aux recours à la précarité dans l'Éducation Nationale !